

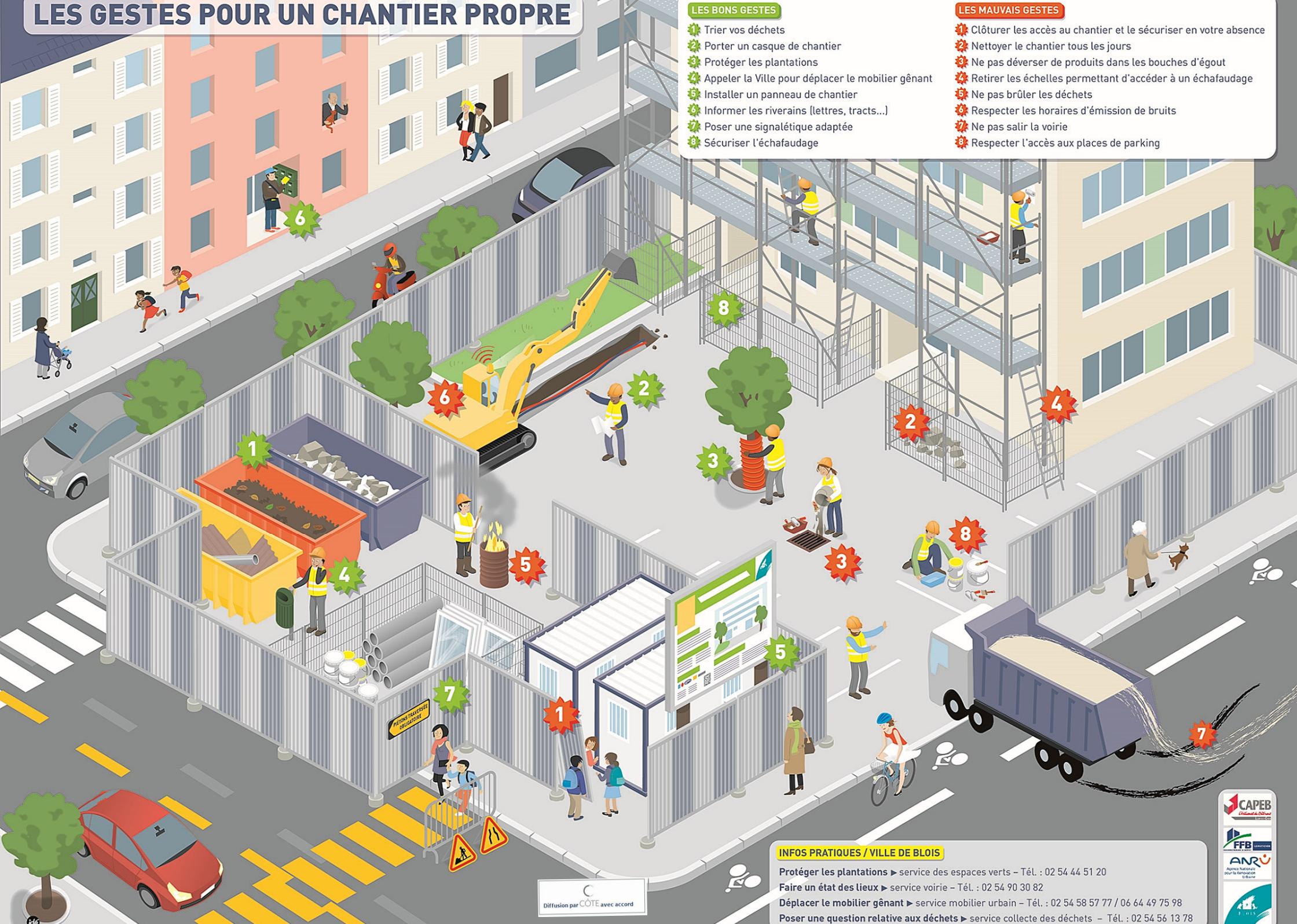
LES GESTES POUR UN CHANTIER PROPRE

LES BONS GESTES

- 1 Trier vos déchets
- 2 Porter un casque de chantier
- 3 Protéger les plantations
- 4 Appeler la Ville pour déplacer le mobilier gênant
- 5 Installer un panneau de chantier
- 6 Informer les riverains (lettres, tracts...)
- 7 Poser une signalétique adaptée
- 8 Sécuriser l'échafaudage

LES MAUVAIS GESTES

- 1 Clôturer les accès au chantier et le sécuriser en votre absence
- 2 Nettoyer le chantier tous les jours
- 3 Ne pas déverser de produits dans les bouches d'égout
- 4 Retirer les échelles permettant d'accéder à un échafaudage
- 5 Ne pas brûler les déchets
- 6 Respecter les horaires d'émission de bruits
- 7 Ne pas salir la voirie
- 8 Respecter l'accès aux places de parking



INFOS PRATIQUES / VILLE DE BLOIS

Protéger les plantations ► service des espaces verts - Tél. : 02 54 44 51 20

Faire un état des lieux ► service voirie - Tél. : 02 54 90 30 82

Déplacer le mobilier gênant ► service mobilier urbain - Tél. : 02 54 58 57 77 / 06 64 49 75 98

Poser une question relative aux déchets ► service collecte des déchets - Tél. : 02 54 56 13 78